

■ **Vericon**ta SA, à Monthey, exploitation d'un bureau fiduciaire, soit établissement et tenue de comptabilités, de déclarations fiscales et rapports d'expertises (FOSC no 53 du 17. 03. 1999, p. 1758). La personne suivante est radiée en application des art. 727.e al. 4 CO et 25.a ORC. Société désormais sans administration ni représentation. Personne et signature radiée: Menth, Eric, de Oberdiessbach, à Bex, administrateur unique, avec signature individuelle.

Journal no 1403 du 10.12.2003
(02030630 / CH-621.4.002.183-5)